

TARIF SPANC

Depuis le 1er janvier 2021, la Loi impose que le financement du SPANC soit obligatoirement et uniquement assumé par les usagers du service, tarifs applicables au 23 octobre 2023.

Diagnostic initial	195.00€
Diagnostic Périodique	180.00€
Diagnostic Vente	195.00€
Visite Conception	100.00€
Visite Exécution	100.00€
Contre-visite	80.00€
Redevance pour déplacement sans intervention (non justifiée)	50.00€
Analyse Type 1 : MES-DCO-DBO5	50.00€
Analyse Type 1 : MES-DCO-DBO5-NO3-PO4	70.00€
Vérification de la déconnexion de la filière d'ANC (dans le cadre d'un raccordement au réseau d'assainissement public d'eaux usées)	50.00€
Refus implicite ou explicite	Montant de la redevance payée pour le contrôle, majoré de 100%